

COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION

L'an deux mil vingt-six, le 20 Juillet 2026, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 13 Juillet s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Mme le Maire.

Date d'affichage
13/07/2026
Date de convocation
13/07/2026
Nombre de Conseillers :
- En exercice : 15
- Présents : 14
- Pouvoirs : 01

Votes exprimés :
- Pour : 15
- Contre : 00
- Abstention : 00

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
S. LACHIZE-PICCINO	☒	☐		R. NOVEL	☒	☐	
N. AUBRUN	☐	☒	G. PREVOST	P-Y. GENS	☒	☐	
I. BOUVET	☒	☐		L. PUJOS	☒	☐	
G. CHATEL	☒	☐		CH. DE SOUSA	☒	☐	
S. THIBLET	☒	☐		N. DURAND	☒	☐	
G. PREVOST	☒	☐		F. BARCQ	☒	☐	
S. GAYRAUD	☒	☐		I. SANTOS-CANTERO	☒	☐	
G. DELAHAYE	☒	☐					

Secrétaire de séance : Isabelle BOUVET
Rapporteur : Stéphanie GAYRAUD

OBJET : Affectation des résultats

Avant d'adopter le Budget 2026, il est nécessaire de solder l'exercice 2025 et d'affecter les résultats conformément au compte financier unique (CFU) ; ils se présentent comme suit :

• Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2025 qui est égal au compte 12 « résultat de l'exercice » figurant au CFU (A)	212 181.09€
Report à nouveau solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du CFU (B)	730 428.42€
Résultat de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2025 (A+B).	942 609.51€

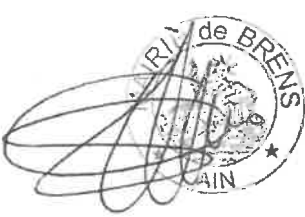
• Section d'Investissement

Solde d'exécution (Avec les résultats antérieurs) (C)	-227 481.70€
Résultat de l'année 2025	135 445.04€
Besoin de financement de la section d'investissement (E+C+D)	- 92 036.66€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Décide d'affecter au budget pour 2026, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Couverture du besoin de fonctionnement de la section d'investissement en votant au compte 1068	92 036.66 €
Virement de la section de fonctionnement (Dépenses chap. 023)	-568 598.66€
Virement à la section d'investissement (Recettes Chapitre 021)	+568 598.66€



GD